

Grand âge, handicaps, soins, exclusion, mineurs à protéger, solidarités Lancement d'une pétition nationale pour sonner l'alarme !

Depuis des mois, les acteurs associatifs des solidarités et de la santé alertent sur la situation des établissements et services non lucratifs qui mettent en œuvre les politiques publiques de l'État et des départements : moyens qui ne suivent pas les besoins, absence de perspectives budgétaires publiques, injonctions contradictoires des autorités, pénurie des métiers par manque de revalorisations et perte de sens. Cette situation et les développements récents (refus de l'État de permettre certaines augmentations suite à l'échec des négociations conventionnelles) ajoutent au désarroi et à la colère qui s'expriment sous diverses formes. L'Uniopss, avec ses adhérents nationaux et Unions régionales, ne peut accepter que se perpétue un manque de décision qui fragilise les accompagnements au quotidien. Par une pétition nationale, l'Uniopss appelle ainsi chaque citoyen à s'engager pour les solidarités et la santé.

Alors que les budgets publics - pour certains en diminution en 2024 et avec des perspectives de baisse généralisée en 2025 - ne permettent pas aux acteurs associatifs de remplir leurs missions, les témoignages affluent de toute part : notre pays n'est pas aujourd'hui en situation de proposer un accompagnement digne aux femmes, aux hommes et aux enfants qui en ont besoin. Des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap, des enfants à protéger, des personnes sans abri manquent de solutions d'accueil et d'accompagnement. Des malades sont en attente de soins.

Vécue au quotidien par de nombreux citoyens, par leurs proches, par des acteurs associatifs, par des professionnel(le)s, **cette situation d'absence de décisions n'est pas acceptable**. À tous les temps de la vie, nous sommes toutes et tous vulnérables. Chacun donc est concerné pour soi-même, un proche, un collègue de travail ou un voisin de palier.

L'Uniopss lance ainsi une pétition « Pour un accompagnement digne, Ensemble, sonnons l'alarme ! ». Elle appelle chacun à s'en saisir, y compris pour que ces sujets viennent en discussion dans les conseils de la vie sociale (CVS) des établissements.

Avec cette pétition, nous appelons à ce que des moyens soient définis à hauteur des besoins, à des mesures ambitieuses pour revaloriser les professionnels des solidarités et du soin, ainsi qu'à des états des lieux partagés par territoire, associant l'ensemble des parties prenantes.

Lors du prochain Congrès de l'Uniopss, dans un mois, les 3 et 4 avril prochains à Lyon, nous ferons un premier bilan de cette démarche qui se veut la plus rassembleuse possible de toutes celles et tous ceux qui veulent agir pour rendre effectif le droit à l'accompagnement.

[Lien vers la pétition](#)

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités. Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.